

INFORMAZIONI SUL PERCORSO DI INTERRUZIONE VOLONTARIA DI GRAVIDANZA

INFORMATION SUR LE PARCOURS D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Depuis 1978, en vertu de la loi 194, toute femme a la possibilité de demander l'interruption volontaire de grossesse (IVG) au cours des 90 premiers jours de gestation pour des raisons de santé, familiales, sociales, et économiques. L'IVG a lieu au sein des établissements publics de santé, la demande d'interruption de grossesse doit être signée par la femme demandeuse et le médecin consultant et examinateur. Le parcours est gratuit.

Après les quatre-vingt-dix (90) jours de gestation, une éventuelle interruption de grossesse sera évaluée en cas d'atteinte grave à l'état de santé de la mère ou du fœtus toujours de la part du personnel médical.

En cas de demande d'IVG par des mineurs est nécessaire l'autorisation des 2 parents ayant l'autorité parentale, Dans le cas où manque le consentement parental, la situation est soumise au juge tutelle à travers une relation de service.

Come si accede al percorso dell'Interruzione Volontaria di Gravidanza (IVG) ?

Comment accéder au parcours de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) ?

Vous pouvez vous adresser au Consultorio, de préférence de votre Zone de résidence, où vous recevrez accueil, informations sur le parcours, et des conseils, et sera fixé un rendez-vous avec le gynécologue qui vous fournira toutes les informations nécessaires sur les méthodes d'exécution de l'IVG et publiera un document où vous prenez acte de votre état de grossesse et de votre volonté de l'interrompre. Si vous avez entre 14 et 24 ans, adressez-vous au Centre des Jeunes, un espace dédié à cette tranche d'âge active dans toutes les Zones.

Le Consultorio garantit également des entretiens et des conseils pour éliminer éventuelles causes qui conduisent à la décision de recourir à l'interruption volontaire de grossesse et fournit une assistance psychologique et sociale et, également sur demande, des informations sur les associations de volontariat.

la liaison avec les services hospitaliers est également assurée de même les cabinets de référence pour la réalisation de l'IVG .

Vu les contraintes de temps pour la réalisation de l'IVG et le choix de la méthode, il est important de ne pas retarder la consultation pour avoir le temps nécessaire de prendre la décision avec calme et la possibilité d'accéder à l'IVG pharmacologique.

Cosa devo portare per il rilascio del documento/certificato?

Que dois-je apporter pour la délivrance du document/certificat?

- Test de grossesse de laboratoire sur l'urine ou test sanguin mesurant la dose de Beta HCG (hormone de grossesse)
- Document d'identité en cours de validité
- pour les citoyens italiens et étrangers inscrits au SSN : carte sanitaire (codice fiscale) en cours de validité
- pour les Ressortissants Étrangers non inscrits au SSN, appartenant à l'Union Européenne ou à des Pays Conventionnés : les règles prévues par les réciproques Accords

- pour les ressortissants extracommunautaires non en règle avec le visa et le séjour, sans ressources économiques : il faut avoir le document STP

Sono minorenne e voglio fare l'interruzione di gravidanza.

Je suis mineure et je veux faire l'interruption de grossesse

Adressez-vous au Consultorio des jeunes, de préférence de votre Zone, où vous trouverez l'accueil, l'aide et le soutien. Si vous avez moins de dix-huit ans pour l'IVG, l'accord des deux parents est nécessaire, s'ils ont l'autorité parentale conjointe, ou de l'unique parent qui a l'autorité parentale exclusive. Si vous en avez déjà parlé à vos parents, vous pouvez aller avec eux au Consultorium, sinon les Opérateurs du Consultorium vous aideront à les impliquer. Si par contre vous ne pouvez pas ou ne voulez pas leur parler, l'équipe de consultation préparera dans les sept jours un rapport conjoint que l'assistant social remettra au Juge de tutelle qui, après évaluation du cas, donnera son consentement. Rappelez-vous que dans toutes ces procédures, personne n'est autorisé à contacter vos parents à votre insu.

Quando posso fare l'intervento di interruzione di gravidanza?

Quand je peux faire l'interruption de grossesse?

Selon la loi, en norme il faut nécessairement attendre sept jours entre la délivrance du document et l'exécution de l'interruption de grossesse. Une repensement peut cependant avoir lieu à tout moment .

Le document peut être délivré outre che le consultorio, par le medecin de famille ou un medecin de confiance. Au cours de ces 7 jours, vous pouvez vous présenter à l'hôpital de référence, ou à un autre de votre choix, le jour de l'accès à la clinique IVG pour programmer ce qui est nécessaire. Votre médecin effectuera l'évaluation clinique, vous donnera toutes les informations e clarifications nécessaires et recevra votre consentement. Il vous donnera aussi des conseils sur les methodes de contraception, et sur cette base, programmée aussi la contraception. A tout moment du parcours, vous pouvez demander une assistance psychologique et sociale.

In che modo posso interrompere la gravidanza?

Comment puis-je interrompre la grossesse ?

La grossesse peut être interrompue par deux méthodes

- Avortement pharmacologique
- Avortement chirurgical

Hai facoltà di scegliere la metodica che preferisci se non sussistono controindicazioni mediche al metodo scelto e se rientri nei tempi previsti

Come avviene l'aborto farmacologico?

Comment se produit l'avortement pharmacologique?

Vous pouvez choisir la voie pharmacologique si votre grossesse est inférieure à 63 jours (9 semaines) depuis la dernière menstruation et s'il n'y a pas de contre-indications à l'utilisation des médicaments prévus. C'est une procédure ambulatoire en deux phases. Dans la première, vous prenez un médicament (Mifepristone, mieux connu sous le nom de Ru486) qui interrompt la grossesse. Ensuite, pour être précis après 48 heures.

On passe au deuxième médicament, un analogue des prostaglandines, qui facilite le détachement et l'expulsion du produit de la conception. Les symptômes seront assimilés à ceux d'une fausse couche spontanée au début de la

grossesse. Vous resterez en observation pendant quelques heures et, avant de rentrer chez vous, vous recevrez toutes les informations et références nécessaires.

Après environ deux semaines après la deuxième administration, un examen par échographie doit être effectué afin de vérifier l'avortement complet et d'exclure la nécessité de traitements supplémentaires.

Come avviene l'aborto chirurgico?

Comment se produit l'avortement chirurgical ?

L'intervention médico-chirurgicale implique une hospitalisation de jour. On entre tôt le matin et on sort dans l'après-midi du même jour, sauf complications. L'opération, effectuée sous anesthésie, a lieu au bloc. En même temps que l'opération, vous pouvez avoir gratuitement, si vous le demandez, pour la contraception, l'insertion de la spirale ou de l'implant sous-cutané.

Après environ 20 jours de l'opération, vous devrez refaire un test de grossesse en laboratoire.

Posso interrompere la gravidanza dopo il terzo mese ?

Puis-je interrompre la grossesse après le troisième mois ?

L'interruption de grossesse après les 90 premiers jours de la date de la conception n'est possible que lorsque "la grossesse ou l'accouchement comporte un danger grave pour la vie de la femme ou, dans les limites prévues de l'article 7 de la L194/78, lorsque des processus pathologiques sont constatés, y compris ce qui concerne les anomalies ou malformations fœtales importantes entraînant un danger grave pour la santé physique ou psychique de la femme. Le Gynécologue de l'établissement sanitaire où sera effectuée l'IVG pourra se servir de la documentation et la certification des collaborateurs et spécialistes.

Cosa fare dopo l'Interruzione Volontaria di Gravidanza?

Que faire après l'Interruption Volontaire de Grossesse ?

Après l'IVG, vous devrez effectuer les contrôles programmés par le gynécologue.

Au Consultorio, en plus du contrôle gynécologique, vous pourrez bénéficier de l'assistance psychologique et de l'activation d'interventions de soutien en contactant le Service.

Il est également important, pour réduire le risque de grossesses non désirées, de planifier et de commencer immédiatement la contraception qui, dans les deux ans suivant l'IVG, est gratuite pour les femmes inscrites au SSN, résidentes ou domiciliées en Toscane, ou en possession du document STP (Étrangers Temporairement Présents) et pour les étudiantes jusqu'à l'âge de 25 ans inscrites aux Universités toscanes. Le choix du méthode contraceptif et la mise en place de la contraception sont déjà garantis par les Services et les Ambulatoires où l'IVG est effectuée. Pour la poursuivre, vous pourrez être suivie par le consultorio.